# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil

Date : Le lundi 23 septembre 2024

Heure : 19 h

Lieu : Salle Nouvel-Ontario

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Julie Allen (présente à la séance à huis clos et à la fin de la séance publique)

Monique Aubin-Gagné

Claude Berthiaume

Josée Bisson

Louise Essiembre, vice-présidente

Paul Gervais

Raymond Joanisse

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Marcel Montpellier

Suzanne Salituri, présidente

Luc Tessier

**Élèves conseillères :**

Mélanie Denis-Plante

Lydia Raddon (Teams)

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances

Amélie Cyr, directrice des communications et des relations externes

Paul de la Riva, directeur du Service des communications et des relations externes

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’éducation

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Josée Ruddy, directrice du service des ressources humaines (huis clos seulement)

1. Ouverture de la séance

Mme Salituri ouvre la séance à 17 h 27.

1. Appel nominal

Tous les membres sont présents.

1. Adoption de l’ordre du jour

PROPOPÉ PAR : Mme Aubin-Gagné RÉSOLUTION : 24-75
APPUYÉ PAR : Mme Allen ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion ordinaire du 23 septembre 2024 tel que présenté. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts ([Article 10](https://www.nouvelon.ca/images/pdf/Reglement_procedure.docx)) S.o.
2. Comité plénier à huis clos

PROPOPÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 24-76
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos à 17 h 29, présidé par
Mme Essiembre, pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

La séance à huis clos est levée à 18 h 27.

PROPOPÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION
APPUYÉ PAR : Mme Bisson ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos restreint à 17 h 30 présidé par Mme Salituri, pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

La séance à huis clos restreint est levée à 19 h 14.

1. comité plénier

La séance publique reprend à 19 h 21.

1. reconnaissance du territoire

Mme Salituri prononce la reconnaissance du territoire autochtone.

1. Prière

M. Gervais récite la prière portant sur le fruit de l’Esprit : l’accueil.

1. assermentation des nouvelles élèves conseillÈRES

Mme Salituri invite les deux nouvelles élèves conseillères à prononcer leur déclaration d’entrée en fonction.

Lydia Raddon éprouve un défi technique qui fait en sorte que sa voix est saccadée. Elle habite en région rurale. Mme Barrette communiquera avec M. Lavallée afin de trouver une solution avant la prochaine réunion du Conseil.

M. Henry demande à Lydia d’acheminer son formulaire de déclaration dans le courrier interne et il apposera sa signature en tant que secrétaire-trésorier.

Les membres souhaitent un chaleureux bienvenue à Mélanie et Lydia avec une main d’applaudissement.

1. Adoption du procès-verbal
* Réunion ordinaire du Conseil du 24 juin 2024

PROPOPÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 24-77
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 24 juin 2024 tel que présenté.**

1. Suivis découlant du procès-verbal S. o.
2. Affaires sur le plan Régional, provincial et national
	1. Banquet des Franco-Ontariens le 25 septembre 2024 au Pied du rocher à Sudbury
	(5 participants)
	2. Congrès annuel de l’AFO – Mon assemblée du 17 au 19 octobre 2024 à Ottawa
	(2 participants)
	3. Congrès annuel de la FNCSF du 24 au 26 octobre 2024 à Charlottetown
	(10 participants)
	4. Lettre de demande du Toronto Catholic District School Board à tous les conseils
	scolaires de défier le [Projet de loi 98, Loi de 2023 sur l’amélioration des
	écoles et du rendement des élèves](https://www.ola.org/fr/affaires-legislatives/projets-loi/legislature-43/session-1/projet-loi-98)

Mme Salituri partagera la lettre au conseil d’administration de l’AFOCSC. Le ministère de l’Éducation a fait plusieurs changements aux opérations de base de la gouvernance des 73 conseils scolaires avec la mise en œuvre des règlements suivants :

* [Règl. de l’Ont. 306/24 : Commissaires à l’intégrité et procédure de traitement des prétendues violation du code de conduite](https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/r24306#:~:text=306%2F24%20%3A%20COMMISSAIRES%20%C3%80%20L,VIOLATIONS%20DU%20CODE%20DE%20CONDUITE&text=Important%20%3A%20La%20pr%C3%A9sente%20version%20du,dans%20les%20semaines%20%C3%A0%20venir.)
* [Règl. de l’Ont. 311/24 : Allocations des membres des conseils scolaires](https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/r24311)
* [Règl. de l’Ont. 312/24 : Membres de conseils scolaires – code de conduite](https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/r24312#:~:text=Aucun%20membre%20ne%20doit%20divulguer,la%20loi%20ou%20le%20conseil.)
* [Règl. de l’Ont. 313/24 : Réunions électroniques et présence aux réunions](https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/r24313#:~:text=(1)%20Le%20conseil%20veille%20%C3%A0,ou%20du%20comit%C3%A9%20en%20question.)
	1. AFOCSC – réunion du comité d’administration du 12 septembre 2024

Mme Salituri informe les membres que le CA tiendra dorénavant une réunion mensuelle et se rencontrera en face à face trois fois par année. Le format du congrès annuel 2025 passera de trois à deux jours dont le jeudi et le vendredi. Elle reviendra avec plus de détails sur la formation du démarchage après la réunion du 10 octobre.

1. Étude des recommandations des comités
	1. Comité plénier à huis clos

Mme Essiembre présente le rapport de la séance à huis clos.

* Mandat à l’AFOCSC dans le dossier de la pénurie d’enseignants francophones en Ontario

PROPOPÉ PAR : M. Joannie RÉSOLUTION : 24-78
APPUYÉ PAR : M. Tessier DÉFAITE À L’UNANIMITÉ

**« QUE le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario donne le mandat à l’Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) l’autorisant à entreprendre des procédures judiciaires, en temps opportun, pour donner suite à l’envoi d’une mise en demeure, contre le gouvernement de l’Ontario pour les raisons identifiées dans le présent rapport, et cela si l’AFOCSC le juge nécessaire. »**

* ADFO – Entente centrale

PROPOPÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 24-79
APPUYÉ PAR : M. Legault ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario approuve le protocole d’accord, la lettre d’entente sur la mise en œuvre, le protocole d’entente sur les négociations locales, y compris leurs annexes, couvrant la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2027 inclusivement, et ce, conclus le 10 août 2024 entre les associations de conseillères et de conseillers scolaires, les associations des directions et directions adjointes d’écoles, et la Couronne. »**

* AEFO – Arbitrage

PROPOPÉ PAR : Mme Salituri RÉSOLUTION : 24-80
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario donne le mandat à l’Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) de modifier les paramètres de la portée de la Convention d’arbitrage d’intérêts exécutoire volontaire signée le 14 février 2024 par le Conseil des associations d’employeurs, l’Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO) et la Couronne pour inclure des modifications au taux du personnel suppléant occasionnel autres que les augmentations salariales octroyées au personnel enseignant régulier, tel que présenté lors de la séance à huis clos du Conseil le 23 septembre 2024. »**

* Rémunération des cadres supérieurs

PROPOPÉ PAR : Mme Aubin-Gagné RÉSOLUTION : 24-81
APPUYÉ PAR : Mme Bisson ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario mandate le directeur de l’Éducation et secrétaire-trésorier à mener une étude au niveau des prochaines étapes du Régime de rémunération des cadres supérieurs au CSC Nouvelon, en collaboration avec la firme Emond Harnden (notamment Me Paul Marshall et Me Sophie Gagnier), dans le but d’assurer une équité et une viabilité au niveau de la rémunération des cadres supérieurs. »**

* 1. Comité d’affaires et des relations de travail

Mme Salituri présente le rapport de la réunion.

* Procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2024

PROPOPÉ PAR : M. Tessier RÉSOLUTION : 24-82
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité d’affaires et des relations de travail tenue le 12 septembre 2024. »**

* Cycle annuel de révision des politiques

PROPOPÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 24-83
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve les politiques suivantes (statu quo) selon le cycle annuel de révision :**

* [**GOU 9.0 Allocations des conseillers scolaires**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU9_00.docx)
* **GOU 31.0** [**Engagement**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU31_00.docx) **envers les employés »**
* Allocations des conseillers scolaires au 15 novembre 2024

Le document est partagé à l’ensemble du Conseil à titre informatif. Les allocations des membres sont calculées annuellement selon une formule.

* 1. Comité de gouvernance

Mme Salituri présente le rapport de la réunion.

* Procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2024

PROPOPÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 24-84
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance tenue le 13 septembre 2024. »**

* Cycle annuel de révision des politiques

PROPOPÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 24-85
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve les politiques suivantes selon le cycle annuel de révision :**

* **GOU 3.0 Rôle et responsabilités du Conseil (statu quo)**
* **GOU 4.0 Rôle de la présidence du Conseil (statu quo)**
* **GOU 5.0 Rôle de la vice-présidence du Conseil (statu quo)**
* **GOU 6.0 Porte-parole officiel du Conseil (statu quo)**
* **GOU 8.0 Code de conduite des conseillers scolaires (révision)**
* **GOU 11.0 Accueil et accompagnement des nouveaux élus (statu quo)**
* **GOU 12.0 Réunions électroniques et présence aux réunions (révision hors cycle)**
* **GOU 15.0 Plan stratégique pluriannuel (révision)**
* **GOU 16.0 Comités du Conseil (statu quo)**
	+ **GOU 16.0.1 Mandats des comités du Conseil (révision)**
* **GOU 21. Évaluation du rendement de la direction de l’éducation
(révision hors cycle) »**

GOU 12.0 – Il est important pour les membres d’acheminer un courriel à Mme Mainville et de placer Mme Salituri et M. Henry en c. c. pour signaler une absence, et ce, 72 heures à l’avance, dans la mesure du possible afin de permettre à Mme Mainville le temps de faire appel à la suppléance. Les comités ayant des suppléants passeront de deux à trois.

GOU 21.0 – M. Henry indique que le Comité d’évaluation du rendement de la direction de l’éducation sera mis sur pied à la réunion inaugurale. Le processus d’appel d’offres pour la composante 360 degrés sera lancé en janvier.

* Règlement de procédure 98-01 (révision de l’article 4.10 Présences des membres aux réunions – voir p. 56 à 58)

PROPOPÉ PAR : M. Tessier RÉSOLUTION : 24-86
APPUYÉ PAR : Mme Bisson ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le Règlement de procédure 98-01 tel que révisé afin de respecter le Projet de loi 93 en ce qui a trait aux réunions électroniques et présence aux réunions. »**

* Priorités 2024-2025 du Plan d’amélioration du Conseil (PAC)

M. Henry fait un survol des priorités 2024-2025 par service. Il sera en mesure de présenter un bilan des progrès à la réunion du comité de gouvernance en décembre.

Mme Barrette explique que l’établissement du Plan de continuité des affaires du Conseil protègera ses actifs et le tout sera documenté de façon officiel. Au niveau de la vérification, c’est aussi important pour les assurances.

Mme Rossini explique le fonctionnement par rapport aux applications et aux logiciels. Le comité d’éducation évalue les outils et prend les décisions de permettre, de paramétrer ou de bloquer. Facebook est actuellement un outil de communication du Conseil qui est permis.

* 1. Comité de vérification

M. Joanisse présente le rapport de la réunion.

* Procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2024

PROPOPÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 24-87
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du comité de vérification tenue en séance à huis clos le 17 septembre 2024. »**

* Rapport annuel présenté au Conseil pour l’exercice prenant fin le 31 août 2024

Le rapport est partagé à titre informatif.

1. Rapport des élèves conseillères
	1. District d’Algoma

Lydia Raddon tente de présenter son rapport.

Étant donné le son saccadé, le rapport sera acheminé aux membres par courriel.

* 1. District de Sudbury/Manitoulin

Mélanie Denis-Plante partage des photos de belles activités ayant eu lieu en début d’année scolaire et démontrant le niveau de participation et l’enthousiasme. Elle souligne les événements à venir de la FESFO dont le Congrès provincial du réseau jeunesse en octobre 2024 à Torrance ON et les Jeux de la francophonie canadienne à Laval QC en juillet 2025.

Mme Bisson a beaucoup apprécié la soirée d’information pour les élèves de la 12e année et leurs parents à l’école secondaire du Sacré-Cœur. Des informations ont été partagées sur la cérémonie des finissants 2026 ainsi que sur le processus d’inscription dans une institution postsecondaire.

1. Information
	1. Déroulement de l’inauguration officielle de la construction de la nouvelle
	école catholique de langue française à Val Thérèse

- Lettre de regret de la ministre en réponse à l’invitation

M. Henry fait un survol du déroulement. M. Séguin et Mme Barrette ont partagé les croquis avant le début de la réunion et ont pu répondre aux questions des membres du Conseil. Il fait un rappel que Mme Salituri est la porte-parole officielle du Conseil. Il n’y aura pas de représentant du ministère de l’Éducation.

Un deuxième événement aura lieu le 18 octobre pour la composante du financement pour la garderie. Ce sera coordonné avec Patrimoine Canada. M. Serré devait être présent à la Chambre des communes cette semaine.

*Mme Allen intègre la réunion à 20 h 45.*

* 1. Remerciements à M. de la Riva pour ses années de service

Mme Salituri remercie M. de la Riva pour ses 15 années de service et lui souhaite une bonne retraite bien méritée. Dans le cadre de ses fonctions comme directeur du Service des communications et des relations externes, nous avons été choyés de pouvoir compter sur son expertise dans le domaine du recrutement et de la fidélisation, du développement de partenariats, des relations médiatiques, en rédaction ainsi que l’accueil des familles nouvellement arrivées et bien d’autres. Le dévouement et l’approche-service dont il a fait preuve tout au long de sa carrière au CSC Nouvelon ont contribué à la pérennité de nos communautés scolaires ainsi qu’au rayonnement de l’éducation catholique de langue française.

1. Période de questions (membres du Conseil) S. o.
2. Avis de motion S. o.
3. Levée de la séance

Il est proposé par, appuyé par , que la séance soit levée à 20 h 49. Adoptée

Suzanne Salituri,

Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM, FNWC, FRSA
Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier